



Communiqué de presse... Communiqué de presse...

Paris, le 14 juin 2007

Réversion : excellent travail du Sénat mais conclusions trop timorées

Sauvegarde Retraites salue le travail sur les pensions de réversion de la Mecss (Mission d'évaluation et de contrôle de la sécurité sociale de la Commission des affaires sociales du Sénat)*. **L'association se félicite du diagnostic et des informations** fournies avec clarté par les rapporteurs Claude Demeziel et Dominique Leclerc sur un sujet terriblement complexe, touffu et porteur de profondes frustrations dues au caractère incohérent et inéquitable du dispositif français.

Partageant l'analyse de la situation et le constat des sénateurs, notamment sur le fossé qui sépare les conditions de la réversion entre les conjoints survivants du privé et du public, *Sauvegarde Retraites* **se démarque néanmoins clairement de leurs conclusions parce que, une fois de plus, c'est encore le privé qui est exclusivement mis à contribution.**

Puisqu'il faut faire des économies sur la réversion, la première chose à faire, au nom de l'équité, est d'instaurer un plafond de ressources dans la fonction publique et les régimes spéciaux.

Très sensibilisée à ce thème crucial, *Sauvegarde Retraites* a **publié une étude sur la réversion** consultable en ligne sur son site internet, dans l'onglet Etudes et Analyses.

*Rapport du Sénat 06-314 du 22 mai 2007

L'association Sauvegarde Retraites est un groupe de pression qui existe depuis 1999 et regroupe 75 000 membres. Elle est indépendante de toute organisation politique ou syndicale et se bat pour une harmonisation des retraites privées et publiques. Elle est financée exclusivement par les dons de ses membres.

Contact Presse : Marie-Laure Dufrêche ou Dominique de Mareüil (01 43 29 15 27)

Sauvegarde Retraites
Association déclarée loi 1901

17, avenue de Tourville - 75007 PARIS

Tél. : 01 43 29 14 41 - Fax : 01 43 29 14 64 - Site Internet : www.sauvegarde-retraites.org

SIRET : 424 200 814 00020 - APE 913 E